

- **Responsabilité universitaire**
Bertrand **Ravon** et Nicolas **Chambon** - Université Lumière Lyon II

- **Responsabilité pédagogique**
Élodie **Gilliot** - Orspere-Samdarra

- **Comité pédagogique**
Nadya **Abdel Salam** - Gredeg
Léa **Aubry** - Orspere-Samdarra
Arnaud **Béal** - Capdroits
Nicolas **Berut** - Housing first
Raphael **Bouloudnine** - Working first
Louis **Bourgois** - Pacte
Martine **Chanal** - Métropole de Lyon
Sylvie **Daniel** - Capdroits
Benoît **Eyraud** - Capdroits
Étienne **Fabris** - La ville autrement
Jacques **Foucart** - Collectif soif
Pascale **Blanchetière** - Fédération des acteurs de la solidarité
Élodie **Gilliot** - Orspere-Samdarra
Sylvie **Katchadourian** - Soliha
Christian **Laval** - Chez soi d'abord
Julien **Levy** - Pacte
Gabriel **Uribelarrea** - Aux frontières du sans-abrisme
Lola **Vives** - Aux frontières du sans-abrisme

RENSEIGNEMENTS

Orspere-Samdarra (Observatoire santé mentale, vulnérabilités et sociétés)

04 37 91 53 90 / orspere-samdarra@ch-le-vinatier.fr

orspere-samdarra.com

Référente administrative : lea.aubry@ch-le-vinatier.fr

Soutenu par :



conception graphique verdier.fr

DIPLÔME
UNIVERSITAIRE

Logement d'abord

PORTÉ PAR

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

ET L'ORSPERE-SAMDARRA

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2



PROJET PÉDAGOGIQUE

Les questions liées à l'accès au logement de personnes en situation de précarité sont **au cœur des politiques sociales** et concentrent **l'ensemble des enjeux liés à la lutte contre l'exclusion**. Elles connaissent actuellement de profonds bouleversements dont la mise en œuvre progressive de l'approche dite du « **logement d'abord** », présentée par ses promoteurs comme un changement de paradigme, dans la conception du problème public et des réponses apportées.

Porté par un ensemble de partenaires concernées par ces questions, le diplôme universitaire « **Logement d'abord** » proposera aux stagiaires de la formation continue d'entrer dans un parcours formatif, réflexif et critique au sein de ce nouvel environnement.

PRÉREQUIS

- Niveau Bac +3 ou équivalent

PUBLICS

- Travailleurs sociaux
- Acteurs institutionnels chargés du pilotage territorial, du suivi et de l'évaluation de projets
- Intervenants en santé et en santé mentale
- Professionnels du logement social
- Travailleurs pairs
- Chefs de service
- Acteurs associatifs

ORGANISATION DES COURS

- Rentrée en octobre 2021, fin des cours en mai 2022 (168 heures sur l'année)
- Lieu : Orspere-Samdarra (bâtiment 415-416), Centre hospitalier Le Vinatier, 95 boulevard Pinel, 69500 - Bron (Rhône)
- Les cours auront lieu 3 jours par mois, les mercredis, jeudis et vendredis.
- 4 modules de formation

Module 1

Politiques du logement d'abord : théories, controverses et enjeux

Module 2

Habiter et accompagnement à habiter

Module 3

Le logement d'abord et ses publics : entre universalité et approches spécifiques

Module 4

Des pratiques professionnelles en mutation

COMPÉTENCES ACQUISES

- Analyser l'environnement social en réalisant une ethnographie et une cartographie des dispositifs existants par une immersion sur le terrain afin d'identifier les ressources du territoire et les besoins du secteur.
- Analyser la situation des bénéficiaires en réalisant un diagnostic auprès de ces derniers via des entretiens de recherche afin de cibler leurs besoins, leurs potentialités et leurs capacités.
- Instaurer une relation de confiance avec les bénéficiaires, en mettant en place des pratiques d'accompagnement sur mesure et non-coercitives (réduction des risques, rétablissement, pair-aidance), pour une aide plus efficace et éthique.
- Prévenir les ruptures d'accompagnement en organisant un focus groupe composé de professionnels pluridisciplinaires / institutionnels et autres aidants pour faire émerger des pistes de solutions et favoriser l'engagement des bénéficiaires.
- Réaliser le suivi de la mise en œuvre du plan d'accompagnement en s'appuyant sur les bénéficiaires et leurs propres expertises, afin de s'assurer que le plan d'action défini est en adéquation avec leurs besoins.
- Mobiliser et coordonner les acteurs du dispositif en mettant en place une veille préventive et réflexive, et en instaurant des réunions interpartenariales en vue de trouver collectivement des solutions concrètes aux problèmes des bénéficiaires, dans une démarche multi-référentielle.